

Au sommet du volet droit, se trouve un écusson aux armes de la maison de Mayol qui sont : de sinople à six pommes de pin d'or, 3, 2 et 1 ; l'écu est surmonté d'une mitre d'or posée à droite, et d'une crosse de même placée à gauche, l'extrémité tournée en dehors. L'écusson est entouré de deux palmes.

Au milieu du volet, l'artiste a représenté, avec une grande richesse de coloris, un vase de fleurs des nuances les plus variées. Le vase repose sur un pavé de dalles de marbre carrées, jaunes et vertes, ou d'or et de sinople. Sur chaque dalle de sinople est peinte une pomme de pin en or, pièce des armoiries.

Au bas du volet, sous ce dallage, est une inscription latine très-effacée, disons mieux, illisible.

Comme le volet droit, le volet gauche porte dans sa partie supérieure un écusson aux armes des Mayol, seulement l'écu est posé sur un bâton de prieur, mis en pal ; le tout surmonté d'un chapeau à trois glands qui semble avoir été de couleur noire. Ces armoiries sont accompagnées de la devise de la famille de Mayol : *Deo et Patriæ* peinte en haut de l'écu.

Ces armes doivent être celles du prieur de Vindelle.

Un vase de fleur, identiquement semblable à celui déjà décrit, orne ce volet, mais il repose sur un dallage différent. Sur chaque carré de marbre blanc est peint en alternant un trefle de sinople et une étoile d'or. Au bas est une seconde inscription aussi illisible que la première.

Ces deux vantaux ferment sur un second gradin rentrant en dedans du retable. Celui-ci est chargé d'arabesques rouges sur fond blanc d'un joli dessin et d'une exécution aussi délicate qu'élégante.

Ces arabesques sont accompagnées de quelques dessins de fantaisie jaunes et noirs.